

**Thème : lutte contre l'échec scolaire****Exposé du cas**

Votre établissement s'est donné comme objectif de lutter contre l'échec scolaire, à travers différents axes présentés dans le projet d'établissement :

- remotiver les élèves pour favoriser la poursuite de la scolarité au collège et la construction d'un projet personnel ;
- maintenir ou rétablir le lien scolaire et social en le valorisant et en redonnant le sens des règles de la vie sociale et scolaire ;
- redonner à chaque élève une image positive de lui-même ;
- réconcilier l'élève avec le savoir et les apprentissages.

**Question**

En tant que professeur de mathématiques, quelles peuvent être les actions que vous proposez afin d'apporter une contribution à ce volet du projet d'établissement ?

**Documentation fournie avec le sujet**

*Document : Extraits de la circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013*

[...] Pour faire reculer le phénomène du décrochage, il convient de répondre à un double impératif : développer les solutions proposées aux jeunes décrocheurs et prévenir en amont les risques du décrochage. L'ensemble des personnels des collèges, des lycées et des CIO doivent être sensibilisés à leur rôle déterminant pour favoriser la persévérance scolaire et le bien-être à l'école. Il s'agit de redonner aux élèves les plus en difficulté le goût de l'école et de mieux les accompagner dans la préparation de leurs choix en matière d'orientation, en leur proposant éventuellement un tutorat. Les enseignants devront être mieux associés au repérage des signes annonciateurs du décrochage, notamment l'absentéisme. Dès la rentrée scolaire, un référent décrochage scolaire sera désigné dans chaque établissement public local d'enseignement connaissant un fort taux d'absentéisme. Sous l'autorité du chef d'établissement, il sera chargé de la coordination des actions de prévention du décrochage, des relations avec les parents des élèves concernés et, le cas échéant, de l'aide au retour des décrocheurs dans les établissements.

[...] Afin d'améliorer la transition entre le collège et le lycée, les processus d'orientation seront revisités pour faciliter la construction de parcours individuels d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. L'orientation, notamment en fin de troisième, devra être améliorée pour n'être plus vécue comme une orientation subie mais comme un choix réfléchi et assumé. La possibilité de laisser aux parents le choix de la voie d'orientation en fin de troisième sera expérimentée dans quelques académies à la rentrée 2013.

[...] Proposer des réponses pédagogiques différenciées, en fonction des besoins des élèves, est une exigence à laquelle le collège doit répondre. Chaque élève doit pouvoir trouver en son sein une solution adaptée à sa situation personnelle, notamment s'il est en situation de difficulté scolaire : il s'agit d'accorder une attention bienveillante à chaque élève et de mobiliser toute l'équipe pédagogique et éducative, notamment dans le cadre du conseil pédagogique pour l'accompagner sur un chemin personnalisé de réussite et lui permettre de révéler son potentiel.